

Master Administration Publique

Parcours Administration générale et territoriale

Objectifs

L'objectif du Master en Administration est clairement l'insertion dans le monde du travail. L'importance des stages, la vocation de l'IPAG à préparer aux concours, l'objectif principal est bien de préparer les étudiants à exercer des fonctions dès leur sortie de l'IPAG soit par le biais du concours, soit par un recrutement par des collectivités, des entreprises ou des ONG.

Compétences acquises

Assurer la gestion administrative et financière
Rechercher, prendre connaissance des textes
Lire et exploiter des documents de synthèse
Etablir des bilans, préparer des tableaux de bord
Préparer et suivre l'exécution du budget
Rechercher des moyens financiers
Utiliser des logiciels de bureautique et des
Analyser les besoins
Contrôler les recettes et les dépenses
Fixer les objectifs, planifier des tâches
Coordonner des actions, piloter les missions
Suivre la bonne réalisation des activités
Apporter les appuis et les correctifs nécessaires
Animer des équipes
Conduire des projets et des réunions
Diriger des programmes
Mener un entretien d'évaluation-notation
Collecter, structurer et hiérarchiser des informations
Préparer des notes

Conditions d'accès

Admission sur dossier pour les titulaires d'un Master 1 "Administration Publique", de Droit, AES, Economie ou tout étudiant ayant validé 240 crédits ECTS, IEP
ou sur validation des acquis de l'expérience (VAE).

Infos pratiques

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) à Brest
Ouvert en stage

Contacts

Responsable pédagogique

LE GUYADER Daniel

Responsable Secrétariat pédagogique

Nathalie LE MIGNON

ipag@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 63 34

Programme

Master 1 Administration Publique

Semestre 7

UE1 : Problèmes Politiques Internationaux Contemporains	74h
- Institutions politiques	20h
- Histoire et actualités des politiques publiques	24h
- Droit international et relations internationales	30h
UE2 : Droit et institutions	90h
- Droit civil	40h
- Institutions administratives	20h
- Fonctions publiques	30h
UE3 : Outils du management de la décision	67h
- Méthodologie	12h
- Note de synthèse ou administrative	5h
- Grand oral - Communication interpersonnelle	25h
- Langues	25h
UE4 : Economie	20h
- Politique économique	20h

Semestre 8

UE1 : Problèmes Politiques Internationaux Contemporains	44h
- Identité et culture	24h
- Géopolitique	20h
UE2 : Droit et institutions	36h
- Droit de l'environnement	16h
- Science politique	20h
UE3 : Outils du management de la décision	68h
- Note de synthèse ou administrative	5h
- Grand Oral - Communication interpersonnelle	24h
- Nouvelles techniques d'information et de communication	15h
- Langues	24h
UE4 : Gestion et finances locales	20h
- Gestion et finances publiques locales	20h
UE5 : Stage (4 semaines)	

Master 2 Parcours Administration générale et territoriale

Semestre 9

UE1: Administration de service	26h
- Certification-qualité de service	10h
- Administration et développement durable	10h
- Marketing administration de service	6h
UE2 : Aide au pilotage et à la décision	26h
- Anglais du management + résumé du rapport de stage	20h
- Rédaction de textes administratifs et juridiques	6h
UE3 : Gestion budgétaire, financière et comptable	20h
- LOLF et comptabilité publique (nomenclatures comptables, régies)	10h
- Le budget et son exécution	6h
- Approche de la fiscalité	4h
UE4: Management des organisations publiques	44h
- Management public	24h
- Gestion de crises	6h
- Dialogue social et action sociale-outils de management	4h
- Elaboration des politiques publiques	10h
UE5 : Action des collectivités locales	50h
- Gestion de projet dans un environnement public	10h
- Le dépassement du territoire des politiques locales	10h
- La gestion des services publics locaux	10h
- Management financier des collectivités locales en CRC	10h
- Aménagement et urbanisme	10h

Semestre 10

UE13 : Management opérationnel	34h
- Management des ressources humaines	20h
- Audit et contrôle interne	8h
- Déontologie transparence non-discrimination	6h
UE2 : Stage (8 semaines minimum)	

Dernière mise à jour le 05 mai 2021

UE1 : Problèmes Politiques Internationaux Contemporains

12 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 74h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	
	CT	Oral	15	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	
	CT	Oral	15	50%	

Institutions politiques

Présentation

Thèmes :

- L'Etat
- La notion de Constitution
- Les différents régimes politiques
- Systèmes électoraux/modes de scrutin
- Le chef de l'Etat
- Le pouvoir exécutif
- Le pouvoir parlementaire
- Le référendum
- Les rapports entre les pouvoirs
- Les autres institutions constitutionnelles

Bibliographie :

- Institutions politiques et droit constitutionnel, Philippe Ardant, Bertrand Mathieu, LGDJ

Histoire et actualités des politiques publiques

Présentation

Racines européennes de la mondialisation

L'idée centrale de ce cours est d'esquisser un portrait de l'Europe analysé sous l'angle des héritages, depuis la Grèce et Rome jusqu'à la mondialisation actuelle, qui n'est que la troisième forme de mondialisation qu'a connue l'Europe dans son histoire.

Le cours insistera donc sur deux aspects : les linéaments communs aux européens et la projection hors d'Europe, notamment au XVIème siècle, à la fin du XIXème et aujourd'hui.

Chaque séance sera organisée thématiquement, par exemple :

1. La mondialisation : état actuel de l'économie-monde
2. La mondialisation du XVIème siècle
3. Le XVIIIème ... Atlantique, La Traite et les Lumières
4. La mondialisation du XIXème siècle, les fondements
5. La mondialisation du XIXème siècle, les modèles Anglo-Saxon et Rhéna
6. Les variétés régionales et les problèmes géopolitiques, par exemple : La Chine
7. La Chine
8. L'Inde
9. La pétrole
10. Les révolutions arabes
11. Conclusion

Bibliographie :

- A. Rowley : Une histoire de l'Europe, Seuil
S. Gruzinski : Les quatre parties du Monde, La martinière, 2002
J.F. Bayart : Le gouvernement du monde, Fayard, 2004

Compétences visées

Gestion administrative, financière d'un service ou d'un établissement :

- Rechercher, prendre connaissance des textes et les appliquer

Communication :

- Collecter, structurer et hiérarchiser des informations

Droit international et relations internationales

Présentation

Introduction : De la « chose » internationale entre :

- Modernité, post modernité et hypermodernité
- Communauté internationale et société internationale
- Relations internationales et du droit international public

1. Les sujets du droit international :

a. L'Etat :

L'Etat en droit : une seule physionomie possible

Un territoire, une population, un « gouvernement », une capacité à entretenir des relations interétatiques

De l'Etat aux Etats : la déclinaison d'un concept unitaire en droit international

- Des distinctions « objectives » élaborées par le droit international pour des besoins précis
- Un modèle d'organisation du pouvoir sous-jacent en DIP et RI : l'Etat de droit

b. Les OIG :

Les nations et modes de fonctionnement des OIG

- OIG versus ONG et OIG de coopération versus OIG d'intégration

Les OIG à vocation « mondiale »

Les OIG à vocation « régionale »

c. Le cas plus confus de l'individu :

Les individus spécifiques reconnus sujets du DIP : Le diplomate, l'apatride

L'individu en général, sujet fonctionnel du DIP : la question des droits humains

2. Les sources du DIP :

a. Les sources « primaires »

La source écrite principale du DIP, les traités

La coutume internationale

Les principes généraux du DIP

b. Les sources « secondaires »

La jurisprudence internationale

La doctrine

c. Les sources hors article 38 du Statut de la CIJ

La question du « jus cogens » ou « normes de droit impératif »

Les actes unilatéraux

d. L'application du DIP

DIP et « soft law »

La question des systèmes juridiques internes : dualisme versus monisme

3. L'idéal assigné au DIP, le maintien de la paix et la sécurité collective

a. Le règlement pacifique des différends : l'obligation a priori d'un règlement d'un différend international (L'application du droit international)

Les modes de règlement amiable des différends internationaux

Les modes juridictionnels de règlement des différends internationaux

b. Le guerrier des différends : la réalité du jus ad bellum/jus in bello à l'épreuve de l'échec de l'idéal onusien d'une paix et sécurité internationales

- Quelques éléments d'histoire et d'actualité du droit humanitaire : Guerre, jus ad bellum dans la ONU et DIP

Avant 1945 : les premiers éléments d'un DIH dans un DIP en gestation : l'encadrement recherché de la guerre

Depuis 1945 : le développement du DIH dans un DIP en échec : le rendez-vous manqué avec la paix

- Eléments de droit humanitaire : le jus in bello contemporain en détail

Des principes généraux et des engagements communs des Etats

Un code de conduite dans l'action

Un mécanisme de mise en œuvre

UE2 : Droit et institutions

10 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 20h

Cours Magistral : 70h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	30%	
	CT	Oral	15	30%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	40%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	30%	
	CT	Oral	15	30%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	40%	

Droit civil

Présentation

1. La responsabilité contractuelle

Etude du droit commun de la responsabilité contractuelle (conditions de la responsabilité et conséquences) et des conventions relatives à celle-ci.

2. La responsabilité délictuelle

Le fait dommageable (responsabilité du fait personnel, du fait d'autrui, du fait des choses), le dommage, le lien de causalité.

3. La mise en œuvre de la responsabilité civile

Le procès en responsabilité civile et la réparation du dommage

Compétences visées

Gestion administrative, financière d'un service ou d'un établissement :

- Rechercher, prendre connaissance des textes et les appliquer
- Lire et exploiter des documents de synthèse

Organisation :

- Suivre la bonne réalisation des activités
- Apporter les appuis et les correctifs nécessaires

Encadrement :

- Conduire des projets
- Conduire des réunions

Communication :

- Collecter, structurer et hiérarchiser des informations
- Préparer des notes
- Rendre compte des résultats

Institutions administratives

Présentation

Thèmes :

1. Les fonctions de l'Administration : administration de gestion, administration de mission
2. Les personnes morales de droit public
3. Centralisation et décentralisation
4. Les autorités administratives centrales et déconcentrées
5. Le principe de libre administration des collectivités locales
6. Tutelle et contrôle administratif
7. Les collectivités territoriales
8. La coopération intercommunale
9. Les modes de gestion des services publics locaux
10. Les institutions consultatives et de contrôle

Bibliographie :

- Institutions administratives : Dominique MAILLARD DESGREES DU LOU -Thémis PUF

Compétences visées

- Gérer administrativement
- Assurer la gestion administrative et financière
- Contrôler les recettes et les dépenses
- Conduire les projets
- Préparer des notes

Fonctions publiques

Présentation

Introduction :

- **Généralités** : Notion de fonction publique (définition, les différents systèmes), historique, la fonction publique aujourd'hui.
- **Les sources** : internationales et européennes, constitutionnelles, législatives, réglementaires, jurisprudentielles, le statut, le contrat

Première partie : Le recrutement dans la fonction publique

1. Les principes

Le principe d'égal accès et ses limites : les conditions minimales, le principe, les limites

Le principe du concours : le concours, les exceptions

2. Les techniques de recrutement

- l'information
- les techniques de sélection
- L'acte juridique

Deuxième partie : Le déroulement de la carrière

1. La carrière : la notion de carrière, notation et avancement, mutations et positions

2. Les conditions de travail et avantages sociaux : le temps de travail, la rémunération, l'hygiène et la sécurité, les avantages sociaux

3. Les droits et libertés : la liberté d'opinion et d'expression, la liberté syndicale, le droit de grève, le droit de participation, autres droits

4. Les obligations : l'obligation de servir, les obligations complémentaires

5. La discipline : la faute, la procédure disciplinaire, les sanctions, le contrôle juridictionnel

Troisième partie : La cessation d'activité

1. Les cessations provisoires : les congés, Autres hypothèses

2. Les cessations définitives : les cessations « normales », les cessations « anormales »

UE3 : Outils du management de la décision

6 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 67h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit et/ou Oral	60	20%	
	CT	Ecrit et/ou Oral	15	40%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	40%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit et/ou Oral	60	20%	
	CT	Ecrit et/ou Oral	15	40%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	40%	

Méthodologie

Note de synthèse ou administrative

Présentation

L'objectif est clair :

A partir d'un dossier constitué de multiples documents, vous devrez élaborer un texte unique présentant les éléments essentiels du dossier en fonction d'une demande préalable (sous-entendu de votre supérieur hiérarchique)

L'épaisseur du dossier sur lequel vous devrez travailler peut varier entre dix et une centaine de page.

Cette épreuve est très spécifique :

Le fond : vos connaissances se limitant au dossier, votre écrit doit présenter les idées majeures demandées avec des illustrations.

La forme : ici, la clarté est de rigueur car il s'agit d'un outil de travail pour le demandeur. Votre copie doit être le reflet de cette clarté.

Les grandes étapes de cette année :

Après une courte phase de théorie pure, nous entrerons rapidement dans sa mise en pratique.

En effet, dès que les bases théoriques seront acquises, l'entraînement constituera l'essentiel de nos travaux afin de lutter contre votre principal ennemi : le temps limité de l'épreuve.

Bibliographie :

- La note-La note de synthèse, la note administrative, la note avec propositions, Pierre GEVART et Hervé MACQUART, Ed. La documentation française
- L'épreuve de note de synthèse + note administrative et rapport, P. Lelievre, éd. Dunod.
- La note opérationnelle et le cas pratique, E. Siroteau, P. Siroteau, éd. La documentation française
- La note administrative, le rapport : catégories A et B, Pascal Tuccinardi, éd. Nathan

Compétences visées

Savoir :

Connaître les techniques rédactionnelles et les ressources mobilisables

Savoir-Faire :

Maîtriser l'expression écrite et savoir communiquer

- Savoir, collecter, structurer et hiérarchiser des informations
- Etre capable d'analyser des données, des statistiques
- Lire et exploiter des documents
- Savoir organiser son travail et gérer son temps
- Savoir apporter une réponse adaptée et conforme à la qualité du service attendu
- Savoir accompagner et concrétiser des décisions

Savoir-être :

- Etre rigoureux, Respecter les échéances, Etre impartial

Grand oral - Communication interpersonnelle

Présentation

Présentation des outils de la communication, mises en situation (jury de concours, travail en groupe, profil de management : analyse personnalisée des forces et des faiblesses de chaque étudiant).

Compétences visées

- Collecter, structurer et hiérarchiser des informations
- Négocier avec des partenaires
- Etablir un plan de communication
- Animer des équipes

Langues

Présentation

Objectifs :

- Acquisition des connaissances nécessaires à la pratique de l'anglais contemporain dans ses différentes compétences.
- Préparation aux différentes épreuves évaluées pendant la formation et aux épreuves de type concours.

Outils pédagogiques :

Méthodes et outils adaptés afin de travailler les différentes compétences.

Contenu :

- Etude de documents écrits, de presse ou non, incluant un travail de traduction
- Etudes de documents de type audio et vidéo : accent sur la compréhension orale
- Travaux d'expression orale et/ou écrite à partir de ces documents
- Travaux d'expression orale axés sur l'interaction, incluant les « role-plays »
- Tout au long de ces activités, travail sur le lexique spécifique (anglais économique, social, plus généralement des médias)

Description des épreuves :

Un examen divisé en deux parties (deux partiels, visant à évaluer le niveau d'anglais dans les quatre compétences :

- compréhension écrite
- Expression écrite
- Compréhension orale
- expression orale

Les modalités d'examen seront précisées ultérieurement.

UE4 : Economie

2 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 20h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Politique économique

Présentation

Introduction générale :

Rappel de principales doctrines économiques

1. Les étapes de la construction européenne

- a. De la construction à l'élargissement aux confins de l'Europe
- b. La question de l'extension à sa périphérie : la consolidation par les partenariats
- c. Les relations avec les économies émergentes (BRICS)

2. Les politiques de convergence ou d'union économique

- La coordination des politiques économiques
- La PAC (politique agricole commune)
- La politique en matière de pêche
- La PCES (politique de cohésion économique et sociale)
- La politique commune des transports
- La politique de recherche, d'enseignement supérieur et de développement technologique
- La politique de l'Energie
- La politique de l'Environnement
- La politique sociale
- La politique de la Culture et de l'Education
- La politique de la concurrence et du commerce extérieur
- La politique étrangère et de sécurité commune

UE1 : Problèmes Politiques Internationaux Contemporains

12 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 44h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	
	CT	Oral	20	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	
	CT	Oral	20	50%	

Identité et culture

Présentation

Conçu comme une ouverture à la pensée critique, nous nous interrogerons durant ce cours, avec l'aide de nombreux intellectuels, des plus classiques aux plus contemporains, sur la question du vivre-ensemble aujourd'hui, en cherchant à déterminer ce qui nous lie ou nous sépare.

Comment faire ou refaire communauté ?

Faut-il pour défendre une certaine idée haute de la République élaborer une conception de la laïcité plus ouverte ?

Que signifie l'appartenance à un territoire ? Que devient l'être pensant soumis à la prolifération des non-lieux ?

Le français est-il une langue morte ?

L'émancipation est-elle une adaptation ? La révolution est-elle une idée devenue comique ?

Peut-on inventer son identité (nationale, sexuelle...) ?

Comment penser l'humanisme au XXIème siècle ? Faut-il encore se servir de ce terme aujourd'hui ?

Mondialisation, mondialité et universel font-ils bon ménage ?

Peut-on faire l'éloge des frontières ?

L'Etat-nation est-il en voie de disparition ou bien au contraire en pleine résurrection ? Faut-il craindre le retour des identités armées ?

Nous poserons donc beaucoup de questions, n'apporterons pas toujours les réponses mais tenterons d'analyser ce qui, entre identité(s) et culture (s), fonde notre sentiment de vivre un destin commun.

Compétences visées

- Rechercher, prendre connaissance des textes et les appliquer
- Lire et exploiter des documents de synthèse
- Utiliser des logiciels de bureautique
- Collecter, structurer et hiérarchiser des informations
- Préparer des notes
- Etablir un plan de communication



Université de Bretagne Occidentale

Géopolitique

UE2 : Droit et institutions

6 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 36h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	50%	
	CT	Oral	15	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	50%	
	CT	Oral	15	50%	

Droit de l'environnement

Présentation

Droit de l'environnement : la gouvernance environnementale

- La demande sociale en environnement
- Les facteurs de spécificité du droit de l'environnement
- l'action Internationale en matière d'environnement :
 - Dimension « déclaratoire »
 - Dimension « conventionnelle »
 - Dimension « institutionnelle »
- La politique de l'Union Européenne en matière d'environnement
- Le Ministère de l'Environnement : origine et évolution
- Déconcentration et environnement
- Décentralisation et environnement

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Oral	15	100%	régime général et régime spécial

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Oral	15	100%	session rattrapage

Science politique

Présentation

Introduction : la science politique, « science confluente »

1. Fait majoritaire et cohabitation sous la Vème République

- Les solutions à l'alternance : souplesse et approximation
- Le renforcement du pouvoir présidentiel
- Les solutions d'équilibre ou d'incertitude
- Le renforcement du pouvoir législatif
- Les réformes constitutionnelles depuis 1962
- Les réformes liées à l'adaptation au droit européen
- Les réformes parcellaires ou de circonstances
- La réduction de la durée du mandat présidentiel : la fausse solution

2. Le financement de la vie politique

- Du statut au train de vie de l' élu
- La loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux et ses évolutions
- La très grande diversité du monde des élus
- Le financement des partis et des campagnes électorales
- L'explosion des dépenses et le non-droit des recettes
- Le dispositif législatif et les décisions jurisprudentielles

Conclusion :

« Jeu politique » et déterminisme du vote.

UE3 : Outils du management de la décision

8 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 68h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	240	40%	
	CT	Oral	15	40%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	20%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	240	40%	
	CT	Oral	15	40%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	20%	

Note de synthèse ou administrative

Présentation

L'objectif est clair :

A partir d'un dossier constitué de multiples documents, vous devrez élaborer un texte unique présentant les éléments essentiels du dossier en fonction d'une demande préalable (sous-entendu de votre supérieur hiérarchique)

L'épaisseur du dossier sur lequel vous devrez travailler peut varier entre dix et une centaine de page.

Cette épreuve est très spécifique :

Le fond : vos connaissances se limitant au dossier, votre écrit doit présenter les idées majeures demandées avec des illustrations.

La forme : ici, la clarté est de rigueur car il s'agit d'un outil de travail pour le demandeur. Votre copie doit être le reflet de cette clarté.

Les grandes étapes de cette année :

Après une courte phase de théorie pure, nous entrerons rapidement dans sa mise en pratique.

En effet, dès que les bases théoriques seront acquises, l'entraînement constituera l'essentiel de nos travaux afin de lutter contre votre principal ennemi : le temps limité de l'épreuve.

Bibliographie :

- La note-La note de synthèse, la note administrative, la note avec propositions, Pierre GEVART et Hervé MACQUART, Ed. La documentation française
- L'épreuve de note de synthèse + note administrative et rapport, P. Lelievre, éd. Dunod.
- La note opérationnelle et le cas pratique, E. Siroteau, P. Siroteau, éd. La documentation française
- La note administrative, le rapport : catégories A et B, Pascal Tuccinardi, éd. Nathan

Compétences visées

Savoir :

Connaître les techniques rédactionnelles et les ressources mobilisables

Savoir-Faire :

Maîtriser l'expression écrite et savoir communiquer

- Savoir, collecter, structurer et hiérarchiser des informations
- Etre capable d'analyser des données, des statistiques
- Lire et exploiter des documents
- Savoir organiser son travail et gérer son temps
- Savoir apporter une réponse adaptée et conforme à la qualité du service attendu
- Savoir accompagner et concrétiser des décisions

Savoir-être :

- Etre rigoureux, Respecter les échéances, Etre impartial

Grand Oral - Communication interpersonnelle

Présentation

Présentation des outils de la communication, mises en situation (jury de concours, travail en groupe, profil de management : analyse personnalisée des forces et des faiblesses de chaque étudiant).

Nouvelles techniques d'information et de communication

Présentation

Préparation au C2I2 ForCom portant sur les domaines suivants :

- Connaître et respecter les droits et obligations liés aux activités numériques en contexte professionnel
- Maîtriser les stratégies de recherche, d'exploitation et de valorisation de l'information numérique
- Apprécier les apports d'un système d'information pour une organisation
- Maîtriser la stratégie de communication numérique au sein d'une organisation
- Organiser et planifier le travail à l'aide d'outils numériques

Langues

Présentation

Objectifs :

- Acquisition des connaissances nécessaires à la pratique de l'anglais contemporain dans ses différentes compétences.
- Préparation aux différentes épreuves évaluées pendant la formation et aux épreuves de type concours.

Outils pédagogiques :

Méthodes et outils adaptés afin de travailler les différentes compétences.

Contenu :

- Etude de documents écrits, de presse ou non, incluant un travail de traduction
- Etudes de documents de type audio et vidéo : accent sur la compréhension orale
- Travaux d'expression orale et/ou écrite à partir de ces documents
- Travaux d'expression orale axés sur l'interaction, incluant les « role-plays »
- Tout au long de ces activités, travail sur le lexique spécifique (anglais économique, social, plus généralement des médias)

Description des épreuves :

Un examen divisé en deux parties (deux partiels, visant à évaluer le niveau d'anglais dans les quatre compétences :

- compréhension écrite
- Expression écrite
- Compréhension orale
- expression orale

Les modalités d'examen seront précisées ultérieurement.

UE4 : Gestion et finances locales

2 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 20h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Gestion et finances publiques locales

Présentation

1. Etat des lieux des finances publiques locales

- a. Contexte financier des collectivités locales
- b. Analyse détaillée des principaux modes de financement (fiscalité, dotations de l'Etat et emprunts)

2. Les budgets locaux

- a. La préparation, le vote et les contrôles des budgets locaux
- b. L'exécution des budgets locaux

3. Le cadre juridique budgétaire et comptable

- a. Les documents de préparation budgétaire
- b. Les principes budgétaires applicables aux collectivités territoriales

4. La mise en place et les contrôles

- a. L'adoption du budget
- b. L'exécution budgétaire
- c. Les contrôles exercés sur les budgets locaux

5. Les ressources des collectivités territoriales

- a. Les ressources internes : la fiscalité
- b. Les autres ressources internes
- c. Les ressources d'origine étatique

2 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 20h

Compétences visées

- Assurer la gestion administrative et financière
- Préparer et suivre l'exécution du budget
- Rechercher des moyens financiers
- Contrôler les recettes et les dépenses

UE5 : Stage (4 semaines)

2 crédits ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - rapport		50%	
	CT	Oral - soutenance	20	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - rapport		50%	
	CT	Oral - soutenance	20	50%	

UE1: Administration de service

8 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 26h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	90	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	90	100%	

Certification-qualité de service

Présentation

- Charte de la laïcité
- Le référentiel Marianne
- La charte du contribuable
- La certification "Qualifrances"
- Le contrôle interne de la qualité

L'exposé théorique sera suivi d'illustrations, d'études de cas et de mises en situation.

Administration et développement durable

Présentation

Le développement durable dans les projets publics

Le cours sera organisé en 3 parties. Il deviendra de plus en plus concret au fur et à mesure de la progression. La troisième partie sera la plus importante et sera porteuse de la plus grande valeur ajoutée. Elle permettra des mises en situation des étudiants.

1. Cadrage

Cette première partie a pour objectif de :

- fournir les éléments de définition de ce qu'est le développement durable
- montrer les déclinaisons des grands principes définis à l'échelle mondiale aux différentes échelles plus proches de nous

A. D'un concept très large à une prise en compte locale :

- La définition à l'échelle mondiale
- Les conférences : Kyoto, Rio...
- Les objectifs millénaires pour le développement durable

B. La prise en compte à l'échelle nationale

- La définition INSEE
- Les indicateurs du développement durable

C. L'intégration des démarches de développement durable

2. La prise en compte du développement durable dans les politiques publiques d'aménagement

Cette deuxième partie a pour objectif de montrer au travers de quelques exemples concrets, la traduction des principes internationaux et des engagements de la France concernant le développement durable. Cette partie identifiera les différents acteurs, notamment publics, et leurs interventions respectives.

Les interrelations entre les différentes échelles de mise en œuvre de ces politiques seront mises en évidence.

A.A l'échelle nationale

- Le développement des Energies marines
- La réduction de la production des GES (Gaz à Effet de Serre) est au cœur des objectifs internationaux. Ces objectifs sont traduits nationalement par des objectifs en terme de production d'énergie. Le développement des énergies marines participe de cette politique. Les implications de ce développement vont bien au-delà de la production d'énergie. De nombreux acteurs publics sont mobilisés autour de cette filière. Il s'agira donc de les identifier, de définir leur intervention et de l'analyser.

B. A l'échelle locale

Les extractions de granulats/ La gestion des produits de dragages

Les extractions de granulats sont indispensables à notre économie. Cette activité économique essentielle rencontre de plus en plus de difficulté à se développer. Il est cependant nécessaire de concilier une nécessité économique et des oppositions locales. Cette activité est symbolique des évolutions nécessaires des exploitants et des acteurs publics pour prendre en compte l'évolution des sensibilités des populations concernées.

La gestion des produits de dragages est un deuxième exemple de l'évolution nécessaire de la prise en compte par les acteurs publics de l'évolution des sensibilités des populations.

3. La concertation : un outil au cœur des politiques publiques pour la prise en compte du développement durable

Cette dernière partie s'attachera à montrer l'importance de la concertation dans le management des politiques publiques d'aménagement.

A. **Qu'est-ce que la concertation ?**

Concertation n'est pas communiquer. La concertation est une véritable démarche rationnelle menée tout au long d'un projet et étroitement liée aux autres pans des projets.

B. **Pourquoi ?**

Quelles sont les attentes, les objectifs de cette concertation ?

C. **Avec qui ?**

Qui sont les acteurs de la concertation ? Comment sont-ils identifiés ?

D. **Un impératif de suivi et d'évaluation**

La concertation doit être accompagnée d'un suivi fondé sur des critères d'évaluation qui doivent permettre de juger de la pertinence des actions menées, de leur efficacité. Cette évaluation permanente est aussi un outil d'échange entre les différents acteurs.

Compétences visées

- Evaluation du besoin de mise en place d'une concertation
- Organisation d'un plan de concertation avec les parties prenantes
- Mise en place d'outils de pilotage de la concertation

Marketing administration de service

Présentation

Objectif du cours :

Après en avoir analysé les valeurs et l'image de marque d'un territoire, d'une action, d'une institution..., élaborer et piloter une stratégie de communication, du diagnostic à son évaluation. Etre capable de piloter ou de manager un plan de communication au service de la promotion d'un territoire, d'une action d'intérêt général ou d'une politique publique.

Plan de cours :

- Spécificité de la communication publique
- Les composantes de l'image d'un territoire, d'une institution, d'un service public
- Elaborer une stratégie et construire étape par étape son plan de communication
 - Etablir le diagnostic
 - Proposer un positionnement
 - Déterminer les objectifs de communication et cerner les cibles
 - Définir le message et l'argumentaire
 - Elaborer le plan d'action
 - Evaluer les actions

UE2 : Aide au pilotage et à la décision

4 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 26h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	90	70%	
	CT	Oral	20	30%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	20	30%	
	CT	Ecrit - devoir surveillé	90	70%	

Anglais du management + résumé du rapport de stage

Présentation

Objectif :

Acquisition des connaissances et des pratiques liées à l'environnement du management.
Préparation des épreuves évaluées

Outils pédagogiques :

Méthodes et outils adaptés afin de travailler les différentes compétences.

Contenus :

- Etude de documents écrits, de presse ou non, incluant un travail de traduction
- Etude de documents de type audio et vidéo, accent sur la compréhension orale
- Travaux d'expression orale et/ou écrite à partir de ces documents
- Travaux d'expression axés sur l'interaction, menant à la négociation
- Découverte de notions d'interculturalité
- Tout au long de ces activités, travail sur le lexique spécifique (Business English)

Description des épreuves :

Un examen oral divisé en deux parties :

- une étude de document inconnu écrit, issu de la presse, débouchant sur une présentation, un bref compte-rendu
- un élargissement prolongé par un questionnement

Compétences visées

- Communiquer à l'oral (prise de parole continue et échanges argumentés)
- Communiquer à l'écrit (notes succinctes et développements argumentés)
- Comprendre des documents (presse, compte-rendus, ...)
- Comprendre un message oral (reportage, discours,...)
- Rendre compte du contenu d'un ou plusieurs documents
- Prendre des notes synthétiques
- Négocier en face à face (vente de biens/services) dans un contexte interculturel.

Rédaction de textes administratifs et juridiques

Présentation

La rédaction des textes administratifs et juridiques (10H)

- 1 . La hiérarchie des normes
- 2 . Le cheminement d'un texte administratif, illustration : la réforme de la responsabilité du comptable public
- 3 . La réforme de l'université : statuts, éléments budgétaires, l'intégration des IUFM

Séances 4 et 5 : examen et travail sur un projet de décret

UE3 : Gestion budgétaire, financière et comptable

4 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 20h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

LOLF et comptabilité publique (nomenclatures comptables, régies)

Présentation

1. **La gestion budgétaire axée sur les résultats**
2. **a. Pourquoi les réformes ? Raisons et évolutions récentes**

- Les grandes étapes de l'évolution des finances publiques
- Pourquoi les réformes
- Caractère des réformes
- Conséquence des réformes
- Comment les réformes
- En quoi cette vague de réforme est-elle différente du passé

b. Typologie des réformes

- Objectifs généraux des réformes
- Principales réformes en cours
- Typologies et problématiques
- L'ampleur des réformes

c. Le contenu des réformes

- La transparence budgétaire
- Les objectifs de la politique comptable et les nouvelles normes comptables
- Bilan financier et gestion actif/passif
- Objectifs de la programmation budgétaire à moyen terme
- Stratégie budgétaire à long terme
- Les règles budgétaires Définition
- Les normes budgétaires
- Cadre de la performance et gestion budgétaire par objectif ou résultat
- Conseil de politique budgétaire/financière
- La gestion des risques systémiques et fiduciaires

d. La LOLF française

- Pourquoi la LOLF
- Principales innovations de la LOLF
- Méthodologie de mise en œuvre
- Trois niveaux de programmation
- Les grandes questions au cœur du débat français
- Le constat d'échec de la Cour des comptes
- Les raisons d'un échec, conséquences de l'échec
- Les leçons à tirer de l'expérience française

e. Regard vers l'avenir : la prochaine vague des réformes

- Les réformes de l'avenir

2. La gestion budgétaire par programme

- a. Qu'est-ce que la gestion des finances ?
- b. Le rôle de l'Etat dans la GFP
- c. La notion de système de gestion des finances publiques
- d. Typologie des outils de cadrage stratégiques
- e. Les trois dimensions de la planification budgétaire et économique

3. La gestion budgétaire axée sur les résultats

Introduction et remarques méthodologiques

- a. Définition de la gestion des finances publiques et le concept du système
- b. Le rôle de l'Etat dans la gestion des finances publiques
- c. Les deux composantes de la gestion des finances publiques

- d. Le budget
- e. Les critères de bonne gouvernance budgétaire
- 4. La gestion budgétaire par programme**
- a. La conception
- b. La gestion
- c. L'exécution des budgets programmes
- d. Suivi et évaluation des budgets programmes

Le budget et son exécution

Présentation

1^{ère} partie : En quoi un regard historique nous aide-t-il à mieux appréhender la comptabilité d'une administration ou d'un établissement public ?

1. L'apparition progressive des finances publiques dans notre pays
2. Vers une meilleure compréhension du phénomène budgétaire
3. Quelles fonctions pour un budget public ?
4. L'autonomie budgétaire, quel intérêt ?
5. Cinq bases pour un budget public

2^{ème} partie : La comptabilité publique au quotidien

1. Les grands principes budgétaires

- a. Séparation ordonnateur / comptable
- b. Installation du comptable
- c. Le maniement des fonds publics

2. Le budget

- a. Préparation
- b. Modification
- c. Suivi
- d. Ressources affectées et spécifiques

3. quelques spécificités budgétaires

- a. Le recouvrement de créances
- b. Les fonds spécifiques
- c. Inventaires et sorties

Compétences visées

Savoir :

- Connaître la gestion administrative et financière d'un service de la fonction publique ou d'un établissement public

Savoir-faire :

- Préparer et suivre l'exécution du budget
- Savoir piloter le budget
- Contrôler les recettes et les dépenses

Savoir-être :

- Etre rigoureux
- Etre impartial



Université de Bretagne Occidentale

Approche de la fiscalité

UE4: Management des organisations publiques

6 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 34h

Travaux Dirigés : 10h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Management public

Présentation

1. Le management public est-il spécifique ?

a. Les théories du management sont-elles conciliables avec le service public ?

b. Le contexte du secteur public : impact sur les pratiques managériales

- Les moyens financiers
- Les moyens humains
- La notion de performance sociale
- Le mode de gouvernance

2. Les freins au développement du management au sein des structures publiques

a. Les modalités de recrutement

b. Le poids des statuts des personnels (le rapport à l'emploi)

c. Les parcours professionnels : ancienneté versus performance

d. Un système de rémunération uniforme

Thèmes abordés à travers la formation des cadres supérieurs de la Direction Générale des Finances Publiques

1. Le positionnement du cadre supérieur et le métier de responsable de service
2. Les mécanismes de la communication orale
3. L'équipe de travail : la construction d'une dynamique
4. Les styles du management

Exercice pratique : votre mode de management est-il adapté ? TEST MACCLELLAND

5. La délégation

6. L'entretien

7. Les moteurs de la motivation individuelle

8. La gestion du temps et des priorités

Exercice pratique : gestion des priorités dans un temps limité

9. La réunion

Exercice pratique : la conduite d'une réunion de service

10. La gestion des conflits

Compétences visées

- Comprendre le fonctionnement du processus de décision dans la fonction publique
- Identifier les pratiques managériales et savoir les mettre en œuvre dans une organisation
- Identifier les pratiques de recrutement, d'évaluation et de rémunération dans une structure publique



Université de Bretagne Occidentale

Gestion de crises

Dialogue social et action sociale-outils de management

Présentation

1. Définition du dialogue social

Quel est son objectif ?

Quelles sont les conditions de base ?

Quelles sont les formes ?

2. Le dialogue social dans la fonction publique

Les dates structurantes

Ses particularités, ses différences par rapport au secteur privé

Les instances du dialogue dans les trois fonctions publiques

3. Le fait syndical

Le paysage syndical dans la fonction publique

Les récentes évolutions : nouvelles règles de la représentativité

4. Le fonctionnement des instances consultatives

Les principes

Les champs d'intervention

Les récentes évolutions

5. Un exemple de dialogue social

La gestion de l'action sociale dans la fonction publique de l'Etat

Les principes

La gestion associative

La jurisprudence récente

L'évolution du mode de gestion

La responsabilisation des partenaires sociaux

Compétences visées

- Conduire des réunions
 - Collecter, structurer et hiérarchiser des informations
 - Préparer des notes
 - Rendre compte des résultats
- Négocier avec les partenaires

Elaboration des politiques publiques

Présentation

Séance 1 :

Introduction : L'action publique au prisme des sciences sociales

- Les politiques publiques, un objet de connaissance partagé
- Principaux paradigmes et définitions

Séance 2 :

Outils et concepts fondamentaux de l'analyse des politiques publiques en sociologie de l'action publique

Séance 3 :

Approches et lectures contemporaines de la gouvernance

Séance 4 :

L'élaboration des politiques publiques : le regard des sciences sociales

Séance 5 :

Quelle mobilisation des sciences sociales pour le responsable public ?

Savoirs, outils et méthodes pour comprendre, conduire et évaluer les politiques publiques

UE5 : Action des collectivités locales

8 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 50h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	100%	

Gestion de projet dans un environnement public



Université de Bretagne Occidentale

Le dépassement du territoire des politiques locales



Université de Bretagne Occidentale

La gestion des services publics locaux



Université de Bretagne Occidentale

Management financier des collectivités locales en CRC



Université de Bretagne Occidentale

Aménagement et urbanisme

UE13 : Management opérationnel

14 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 18h

Cours Magistral : 16h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	

Management des ressources humaines



Université de Bretagne Occidentale

Audit et contrôle interne



Université de Bretagne Occidentale

Déontologie transparence non-discrimination

UE2 : Stage (8 semaines minimum)**16 crédits ECTS****Modalités de contrôle des connaissances****Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances**

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - rapport		50%	
	CT	Oral - soutenance	45	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - rapport		50%	
	CT	Oral - soutenance	45	50%	